

l'égard de la vérification du contrôle des armements et du désarmement. Le 9 mars 1989, le ministre des Affaires étrangères Chevardnadze, dans le discours qu'il a prononcé à la conférence qui inaugurerait officiellement ces négociations, a résumé l'approche soviétique en déclarant qu'il n'y avait aucune méthode de vérification que l'URSS n'accepterait pas, sous réserve de réciprocité.

La proposition Bush

A l'Université A&M du Texas, le 12 mai 1989, le Président Bush a parlé de la proposition du Président Eisenhower comme d'un moyen de déterminer si les Soviétiques étaient prêts à ouvrir leur société. Il a suggéré d'explorer une fois de plus la proposition, mais sur une base plus vaste, plus intrusive et radicale".

La proposition des ciels ouverts ou du libre survol que le Président Bush a élaborée ensuite à Bruxelles, et qui a été entérinée dans le communiqué de l'OTAN du 30 mai 1989, constitue une variante spectaculaire de la proposition initiale. Si elle est acceptée, elle aura pour effet d'ouvrir les territoires de l'Amérique du Nord, de l'Europe et de l'Union soviétique à une surveillance aérienne quasiment sans restrictions. Le thème de cette initiative serait l'"ouverture" et la "transparence", plutôt que "l'inspection" en soi. Elle ne serait pas rattachée à un traité. Son grand avantage tiendrait probablement plus à la dimension de renforcement de la confiance qu'aux avantages auxquels on peut s'attendre pour la vérification du contrôle des armements et du désarmement.

Le principe fondamental serait que les nations participantes ouvrent leur ciel à des vols de surveillance aérienne réguliers, non armés, du type non-combat. La participation soviétique serait essentielle, mais l'objectif ultime serait un régime fondé sur un accord entre les pays qui ont choisi d'y prendre part. Ces pays, au début, viendraient des deux Alliances, mais leur participation ne se ferait pas sur la base d'un accord d'alliance à alliance.

Facteurs à prendre en considération

La proposition initiale a été esquissée d'une façon générale et les détails seront probablement mis au point à l'occasion d'une conférence des participants intéressés. Cette conférence viserait à élaborer un régime conçu en coopération qui serait intégré à un accord entre les participants. Les détails dont on traiterait comprendraient notamment ce qui suit :